

## **MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

### **MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**

**2018-10-01**

#### **PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller

Est absent : M. Jason Turner, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
- 5. ADMINISTRATION**
  - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de septembre 2018
  - 5.2** Rapport des revenus de septembre 2018
  - 5.3** Nomination du maire suppléant
  - 5.4** Poste de directeur adjoint aux travaux publics – Autorisation d'embauche de M. Patrice Perreault
  - 5.5** Travaux sur la rue Principale Sud – Autorisation du versement de la première tranche
  - 5.6** Autorisation de signature du prêt temporaire avec la Caisse populaire des Plaines boréales
- 6. TRANSPORTS**
  - 6.1** Déneigement du secteur urbain pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 – Ouverture des soumissions
  - 6.2** Autorisation de déneiger le 3<sup>e</sup> Rang entre la route 169 et le lot de monsieur Daniel Thibault

- 7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment de septembre 2018
  - 8.2 Avis de motion – Règlement autorisant la possession de poules en milieu urbain
  - 8.3 CPTAQ – Demande d'inclusion en zone agricole de monsieur Régis Néron
- 9. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1 Autorisation des dépenses pour la fête de l'Halloween
  - 9.2 Autorisation dans le cadre des *Journées de la culture*
- 10. **DONS ET SUBVENTIONS**
  - 10.1 Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini – Demande d'aide financière
- 11. **RÉSOLUTIONS**
  - 11.1 MTMDET – Acquisition de parties de lots
  - 11.2 Chambre de Commerce et d'Industrie du secteur Normandin – Renouvellement d'adhésion
- 12. **FORMATIONS**
- 13. **INFORMATION**
- 14. **INVITATIONS**
  - 14.1 Chambre de Commerce et d'Industrie du secteur Normandin – Conférence de madame Danièle Henkel
  - 14.2 MRC de Maria-Chapdelaine et MRC du Domaine-du-Roy – Invitation au lancement de la *Stratégie de main-d'œuvre du comté Roberval*
- 15. **CORRESPONDANCE**
- 16. **SUIVI DES COMITÉS**
- 17. **AUTRES SUJETS**
- 18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

18-205

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
 APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

18-206

3. **EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2018**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
 APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

18-207

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES**

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **307 882,40 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

---

Réjean Hudon, directeur général

5. **ADMINISTRATION**

18-208

5.1 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE SEPTEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de septembre 2018 telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	182 573,99 \$
Comptes payés	92 440,23 \$
Salaires nets septembre 2018 + REER septembre	32 868,18 \$
<b>Total :</b>	<b>307 882,40 \$</b>

5.2 **RAPPORT DES REVENUS DE SEPTEMBRE 2018**

Le rapport des revenus pour le mois de septembre 2018, d'une somme de **317 470,82 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

**18-209**

**5.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut désigner, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant comme prévu à l'article 116 du *Code municipal*;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme madame Édith Pouliot, conseillère au siège n° 2, à titre de maire suppléant pour les mois d'octobre, novembre et décembre.

QUE le maire suppléant soit mandaté avec tous les pouvoirs qui lui sont dévolus, à siéger aux assemblées de la MRC de Maria-Chapdelaine en remplacement de la mairesse actuelle, lors de vacances ou autres.

**18-210**

**5.4 POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS – AUTORISATION D'EMBAUCHE DE M. PATRICE PERREAULT**

ATTENDU QU'un poste de directeur général adjoint aux travaux publics a été créé afin de combler un besoin;

ATTENDU QU'à la suite d'un processus de sélection, le poste a été attribué à monsieur Patrice Perreault, technicien en génie civil;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité autorise l'embauche de monsieur Patrice Perreault, technicien en génie civil, à titre de directeur général adjoint aux travaux publics.

QU'un contrat de travail soit préparé et soumis à l'approbation du conseil municipal concernant les conditions de travail de monsieur Perreault.

**18-211**

**5.5 TRAVAUX SUR LA RUE PRINCIPALE SUD – AUTORISATION DU VERSEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité autorise le versement d'un premier montant de trois cent soixante-douze mille cinq cent dix-sept dollars (372 517,00 \$) avant taxes, ou quatre cent vingt-huit mille trois cent un et soixante-quatre (428 301,64 \$) avec taxes, pour les travaux de réfection des infrastructures d'égout et d'eau potable de la rue Principale Sud.

**18-212**

**5.6 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PRÊT TEMPORAIRE AVEC LA CAISSE POPULAIRE DES PLAINES BORÉALES**

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt n° 18-237 prévoit un emprunt de 1 399 708 \$ afin de couvrir les dépenses inhérentes aux travaux de réfection des infrastructures d'égout et d'eau potable de la rue Principale Sud;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'emprunt est en cours avec le ministère du Revenu et que les travaux occasionnent des dépenses immédiates devant être acquittées sans délais;

CONSIDÉRANT QU'afin de couvrir les dépenses immédiates, il est nécessaire de contracter un prêt temporaire d'un montant de 1 300 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise le directeur général à contracter un emprunt temporaire d'un montant de 1 300 000 \$ avec Desjardins entreprises.

QUE ce conseil autorise madame Francine Chiasson, mairesse, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer les documents relatifs à cet emprunt temporaire.

**6. TRANSPORTS**

**18-213**

**6.1 DÉNEIGEMENT DU SECTEUR URBAIN POUR LES SAISONS 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021 – OUVERTURE DE SOUMISSIONS**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a procédé à un appel d'offres sur invitation d'au moins trois entrepreneurs concernant le déneigement du secteur urbain pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 14 h, sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QUE deux soumissions nous ont été transmises en réponse à l'appel d'offres sur invitation, soit :

PREMIÈRE SOUMISSION	DEUXIÈME SOUMISSION
Monsieur Luc Allard Excavation Propel inc. 10, rue Auguste-Néron Albanel (Québec) G8M 5B2	Monsieur Réjean Mathieu R. M. enr. 132, rue Industrielle Albanel (Québec) G8M 3H9
<b>PRIX 2018-2019</b>	<b>PRIX 2018-2019</b>
Sous-total : 0 \$	Sous-total : .....30 000,00 \$
T.P.S. (5 %) : 0 \$	Taxe nette : .....1 496,25 \$
T.V.Q. (9,975 %) : 0 \$	Total : .....31 496,25 \$
Total : 0 \$	
<b>PRIX 2019-2020</b>	<b>PRIX 2019-2020</b>
Sous-total : 0 \$	Sous-total : .....32 000,00 \$
T.P.S. (5 %) : 0 \$	Taxe nette : .....1 596,00 \$
T.V.Q. (9,975 %) : 0 \$	Total : .....33 596,00 \$
Total : 0 \$	
<b>PRIX 2020-2021</b>	<b>PRIX 2020-2021</b>
Sous-total : 0 \$	Sous-total : .....34 000,00 \$
T.P.S. (5 %) : 0 \$	Taxe nette : .....1 695,75 \$
T.V.Q. (9,975 %) : 0 \$	Total : .....35 695,75 \$
Total : 0 \$	

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
 APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat de déneigement des rues du périmètre urbain de la municipalité au seul soumissionnaire jugé conforme soit, R. M. enr., situé au 132 de la rue Industrielle.

QUE le conseil autorise le directeur général ainsi que la mairesse à signer le contrat de service.

**18-214**

**6.2 AUTORISATION DE DÉNEIGER LE 3<sup>E</sup> RANG ENTRE LA ROUTE 169 ET LE LOT DE MONSIEUR DANIEL THIBAUT**

ATTENDU QUE des citoyens possédant une propriété au 3<sup>e</sup> Rang (tronçon entre la route 169 et le lot 5 156 281) souhaitent se rendre à leur propriété tant en hiver qu'en été;

ATTENDU QUE cette partie du 3<sup>e</sup> Rang n'est pas incluse dans les secteurs à déneiger;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
 APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise les résidents du secteur à procéder à leurs frais au déneigement du 3<sup>e</sup> Rang entre la route 169 et le lot n° 5 156 281 (lot appartenant à monsieur Daniel Thibault).

QUE cette autorisation soit valide pour la saison hivernale 2018-2019 et les saisons suivantes.

Qu'une nouvelle résolution soit nécessaire pour interdire son déneigement, et ce, seulement après avoir fait une analyse qui justifie la décision du conseil municipal.

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE SEPTEMBRE 2018**

Le rapport de l'inspecteur pour le mois de septembre fait état de :

<b>Nature des demandes</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total \$</b>
Permis de construction (autre)	2	5 000 \$
Permis de rénovation	29	571 894 \$
Permis de démolition	2	
Permis de lotissement	1	
Permis de coupe de bois	1	
Recherche pour certificat de localisation	2	

**8.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT LA POSSESSION DE POULES EN MILIEU URBAIN**

Le conseil de la municipalité reporte ce point à une séance ultérieure puisque le projet de règlement n'est pas complété.

18-215

**8.3 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – DEMANDE D'INCLUSION EN ZONE AGRICOLE DE MONSIEUR RÉGIS NÉRON**

ATTENDU QU'une demande est adressée à la CPTAQ par monsieur Régis Néron afin d'obtenir l'inclusion à la zone agricole du lot 5 156 333 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le rapport de notre inspecteur en bâtiment indique que la demande est conforme à la réglementation de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie la demande de monsieur Régis Néron afin qu'il obtienne l'inclusion à la zone agricole du lot 5 156 333 du cadastre du Québec.

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**18-216**

**9.1 AUTORISATION DES DÉPENSES POUR LA FÊTE D’HALLOWEEN**

CONSIDÉRANT QUE chaque année à l’Halloween, une rue du village ainsi qu’un quartier résidentiel à l’extérieur du village sont bloqués pour la cueillette de friandises;

CONSIDÉRANT QUE de l’animation est organisée pour les enfants à cette occasion;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une dépense de 1 000 \$ afin de couvrir les dépenses occasionnées par l’animation de la fête d’Halloween qui se tiendra le vendredi 26 octobre dans la rue Industrielle Nord et au Coteau-Marcil.

**18-217**

**9.2 AUTORISATION DES DÉPENSES DANS LE CADRE DES *JOURNÉES DE LA CULTURE***

ATTENDU QUE l’activité « Atelier sur les mots » était offerte gratuitement le jeudi 27 septembre à la bibliothèque Denis-Lebrun;

ATTENDU QUE l’atelier était animé par une enseignante de littérature du CÉGEP de Saint-Félicien;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une dépense de 150 \$ correspondant au cachet de madame Vanessa Coutu, animatrice de l’atelier.

**10. DONS ET SUBVENTIONS**

**18-218**

**10.1 GROUPE ESPOIR DOLBEAU-MISTASSINI – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU QUE le Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini est un organisme à but non lucratif qui offre des services aux familles et proches aidants vivant avec un enfant ou un adulte ayant une déficience intellectuelle, physique, multiple ou étant autiste;

ATTENDU QUE les dons sont leur seule source de revenus et sont indispensables afin de maintenir les services offerts;



EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'un montant de 250 \$ au Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini à titre de contribution financière pour l'année 2018.

**11. RÉSOLUTIONS**

**18-219**

**11.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) – ACQUISITION DE PARTIES DE LOTS**

ATTENDU QUE le Ministère a l'intention, aux fins d'amélioration du drainage de la route 169, d'acquérir une partie des lots 6 231 082, 6 231 084 et 6 231 090, sur le territoire de la municipalité d'Albanel, totalisant 1 270,6 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire de ces parcelles que le MTMDET désire acquérir, soit :

- ❖ Lot 6 231 082 (partie)..... Superficie de 379,3 m<sup>2</sup>
- ❖ Lot 6 231 084 (partie)..... Superficie de 229,4 m<sup>2</sup>
- ❖ Lot 6 231 090 (partie)..... Superficie de 661,9 m<sup>2</sup>

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports effectue ces travaux et que ceux-ci profiteront également à la municipalité, aucune indemnité n'est prévue pour l'acquisition de ces parcelles;

ATTENDU QUE le Ministère est responsable de la reconstruction des aménagements de la municipalité (piste cyclable) à la fin des travaux;

ATTENDU QUE les travaux sont prévus pour l'automne 2018 afin de considérer l'achalandage de la Véloroute qui sera entravée pendant la période des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la cession des parties de lots au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE le conseil autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, ainsi que madame Francine Chiasson, mairesse, à signer l'acte de cession ou tout autre document relatif au dossier.

18-220

**11.2 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SECTEUR NORMANDIN –  
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de Commerce et d'Industrie du secteur Normandin pour une somme de 114,98 \$ taxes incluses.

**12. FORMATIONS**

**13. INFORMATION**

**14. INVITATIONS**

18-221

**14.1 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SECTEUR NORMANDIN –  
CONFÉRENCE DE MADAME DANIELÈ HENKEL**

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce et d'Industrie du secteur Normandin tient une conférence le mercredi 17 octobre 2018 au Centre communautaire d'Albanel;

ATTENDU QUE la conférence, donnée par madame Danièle Henkel, porte sur l'entrepreneuriat en région et les diverses facettes;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de quatre billets au coût de 25 \$ chacun pour la conférence « L'entrepreneuriat en région et les diverses facettes » qui se tiendra au Centre communautaire d'Albanel le 17 octobre prochain.

**14.2 MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ ET MRC DU DOMAINE-DU-ROY –  
INVITATION AU LANCEMENT DE LA *STRATÉGIE DE MAIN-D'ŒUVRE DU  
COMTÉ ROBERVAL***

La MRC de Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy invitent les membres du conseil au lancement de la *Stratégie de main-d'œuvre du comté Roberval* concernant la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans nos milieux.

L'évènement aura lieu le 10 octobre prochain, à compter de 10 h, au Boréalium du Zoo sauvage de Saint-Félicien, dans la salle multisensorielle (auditorium).

**15. CORRESPONDANCE**

## **16. SUIVI DES COMITÉS**

Les élus municipaux informent l'assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- Les élections du nouveau comité du Festival de la gourgane;
- Les statistiques du service incendie du secteur GEANT ainsi que l'achat de motoneiges, d'une remorque fermée et d'un véhicule tout-terrain;
- La rencontre entre les directeurs généraux du secteur GEANT concernant le regroupement des ressources pour la sécurité civile;
- La recherche d'un directeur général pour Maria-Express.

## **17. AUTRES SUJETS**

## **18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- Le rétablissement du réseau d'aqueduc normal des résidences touché par les travaux;
- Le branchement des résidences aux égouts sanitaires et pluviaux à l'occasion des travaux de réfection.

**18-222**

## **19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 20.

Fait et passé à Albanel en ce premier jour d'octobre 2018.

---

FRANCINE CHIASSON, mairesse

---

RÉJEAN HUDON, directeur général